



Soyez prêts en cas d'urgence



Il est essentiel de prendre des mesures proactives pour vous protéger et protéger vos proches. Les situations d'urgence peuvent survenir à l'improviste, mais être préparé peut faire toute la différence.

Un plan d'urgence bien conçu permet de s'assurer que tous les membres de la famille savent ce qu'ils doivent faire.

*Restez informés
Restez en sécurité*

Guide de préparation aux urgences

N'hésitez pas à imprimer votre propre exemplaire ou à contacter l'OMU de l'Î.-P.-É. pour savoir où obtenir un exemplaire gratuit en envoyant un courriel à l'adresse emo@gov.pe.ca

PrinceEdwardIsland.ca/fr/GuidePreparationUrgences

Page des centres d'accueil

Vous pouvez maintenant rechercher des centres d'accueil dans votre région.

PrinceEdwardIsland.ca/ReceptionCentres

Résilience des stations-service

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est associé aux stations-service de l'Île pour les aider à acheter des génératrices. Cela permettra à plus de 80 % de nos stations-service de rester ouvertes et de fournir du carburant en cas de panne d'électricité.

PrinceEdwardIsland.ca/FuelStations

Que dois-je faire en cas d'ouragan ou d'autre urgence?

La saison des ouragans est en cours dans le Canada atlantique, ce qui signifie que les Insulaires doivent se préparer à affronter les intempéries cet automne. Voici quelques conseils et mesures que vous pouvez prendre pour mieux vous préparer à une situation d'urgence ou à un autre événement lié aux conditions météorologiques :

- Élaborez un plan d'urgence pour votre foyer et consultez le guide de préparation aux urgences de la province de l'Î.-P.-É. (code QR situé au dos de la page);
- Rangez ou attachez bien les meubles extérieurs, l'équipement de jeu, les barbecues ou tout ce qui pourrait devenir des projectiles en cas de vents forts.
- Assurez-vous d'avoir une quantité suffisante de carburant pour les génératrices et les véhicules, ainsi que du propane pour les appareils de cuisson extérieurs comme les barbecues.

PRÉPARATION AUX URGENCES



Faites un plan



Assemblez une trousse



Tenez-vous au courant

Food Safety During a Power Outage

Si vous ne disposez pas d'une source d'alimentation de secours, suivez les conseils suivants :

- Ne faites pas de réserves de denrées périssables.
- Si vous avez un puits privé, ayez au moins 4 litres d'eau par personne et par jour, y compris un supplément pour les animaux.
- Avant une panne de courant, réglez les commandes de température du réfrigérateur et du congélateur à la position la plus froide.
- Placez la viande et le poisson crus dans la partie la plus froide du réfrigérateur.
- Préparez une glacière avec de la glace pour garder les aliments au frais si la coupure de courant dure plus de 4 heures.
- N'ouvrez pas la porte du réfrigérateur ou du congélateur sauf si cela est absolument nécessaire.
 - Un congélateur plein permet de conserver les aliments congelés pendant environ 48 heures. Un congélateur à moitié plein permet de conserver les aliments congelés pendant environ 24 heures.
 - Un réfrigérateur non ouvert conservera les aliments au froid pendant environ 4 heures.
- Jetez tout aliment décongelé qui est resté au-dessus de 4 °C (40 °F) pendant plus de 2 heures, ainsi que tout aliment qui a une couleur ou une odeur inhabituelle évidente. N'oubliez pas que les aliments contaminés par des bactéries ne sentent pas nécessairement mauvais et ne semblent pas gaspillés.
- Les aliments qui contiennent encore des cristaux de glace ou qui semblent froids peuvent être recongelés.

Conseils de sécurité-incendie et conseils pour les génératrices

Installez un ou plusieurs détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone en état de marche dans votre maison et prévoyez un itinéraire d'évacuation;

- Ne jamais utiliser une génératrice ou un barbecue à l'intérieur de la maison, y compris dans le garage; il est recommandé de placer la génératrice à une distance de 20 pieds (6 mètres) de la maison et d'orienter les gaz d'échappement en direction opposée au domicile.
- Éviter d'utiliser une génératrice lorsqu'il pleut très fort, à moins de disposer d'un couvercle qui protège le système électrique.
- Gardez tout ce qui peut brûler à plus de trois pieds (un mètre) de distance des appareils de chauffage ou d'alimentation électrique;

Élaborez un plan d'urgence pour votre foyer et consultez le guide de préparation aux urgences de la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

N'oubliez pas : la préparation peut faire toute la différence en cas d'urgence!

Où puis-je obtenir des informations en cas d'urgence?

Suivez les médias locaux pour obtenir des informations et des directives de la part des autorités.

Les sites Facebook et X (anciennement Twitter) de la Division de la sécurité publique sont souvent mis à jour, en particulier en cas d'urgence.

De nombreux fournisseurs de services d'urgence, tels que la GRC, les services d'incendie et les services de police de l'Î.-P.-É., mettent régulièrement à jour leurs pages sur les médias sociaux.

En cas d'urgence, composez le 911.

Si vous avez besoin d'un hébergement temporaire, composez le 211 pour être mis en relation avec un centre d'accueil ou un autre lieu d'hébergement près de chez vous.

Organisation des mesures d'urgence de l'Î.-P.-É. :

1-902- 894-0385

1-877-894-0385

Pour obtenir de l'information en français, visitez le

PrinceEdwardIsland.ca/fr/SoyezPret

